

## INFORMATION TARIFAIRE

### FRAIS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION : 250 €

Ces frais d'instruction sont à régler avec ou sans accompagnement dès la recevabilité.

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES PAR LE DAVA	SANS ACCOMPAGNEMENT	PARCOURS 1	PARCOURS 2	PARCOURS 3	PARCOURS 4	PARCOURS 5	PARCOURS 6
		Expert du diplôme	Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Aide méthodologique + Préparation à l'entretien du jury	Expert du diplôme + Aide méthodologique renforcée + Préparation à l'entretien du jury	Accompagnement post-jury <i>(en cas de validation partielle ou d'aucune validation)</i>
DURÉE TOTALE DE LA PRESTATION		3 heures	3 heures	6 heures	15 heures	21 heures	6 heures
ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC L'EXPERT DU DIPLOME  1 séance individuelle de 3 heures avec l'expert du diplôme visé		✓		✓	✓	✓	✓
AIDE METHODOLOGIQUE  Séances individuelles et/ou collectives de 3 heures.					✓ <i>3 séances collectives</i>	✓ <i>5 séances collectives</i>	✓ <i>1 séance individuelle ou collective</i>
PRÉPARATION À L'ENTRETIEN DU JURY  1 séance individuelle ou collective de 3 heures.			✓	✓	✓	✓	
<b>TOTAL FRAIS À LA CERTIFICATION + PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>250 €</b>	<b>520 €</b>	<b>520 €</b>	<b>790 €</b>	<b>1600 €</b>	<b>2140 €</b>	<b>540 €</b>

## Description des prestations d'accompagnement

---

Les prestations d'accompagnement assurées par le DAVA répondent à des critères de qualité dans le strict respect de la déontologie conformément à son cahier des charges.

Ceci afin d'assurer la crédibilité de ces prestations pour la validation.

Le DAVA s'engage dans le cadre de l'habilitation à la pratique de la VAE, à faire bénéficier à ses accompagnateurs une formation spécifique qui les sensibilise à l'esprit et aux exigences de la VAE concernant les diplômes délivrés par l'Éducation nationale.

**Un conseiller du DAVA est à votre disposition tout au long de l'accompagnement**

**L'accompagnement est une aide à la réalisation du livret 2**

---

### Parcours 1 : Entretien individuel avec un expert du diplôme - Durée : 3h

Bénéficiaire individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury.

Cette étape a pour objectifs principaux :

- ✓ D'aider le candidat à étudier son expérience professionnelle et à la mettre en relation avec le référentiel du diplôme et les attentes du jury.
  - ✓ De guider le candidat dans le choix et la description des activités significatives en rapport avec le diplôme choisi, qui figureront dans son dossier.
  - ✓ D'aider le candidat à rendre compte de ses activités à décrire dans le livret 2.
- 

### Parcours 2 : Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 3h

- ✓ Préparer le candidat à l'entretien avec le jury :

- entraînement à la prise de parole
  - valorisation de ses expériences.
- 

### **Parcours 3 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 6h**

- ✓ Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (séance individuelle de 3 heures).
  - Analyser l'expérience professionnelle du candidat et faire le lien avec le référentiel du diplôme.
  - Sélectionner les activités significatives, qui devront figurer dans le livret 2, au regard du diplôme visé et de son référentiel.
- ✓ Préparer le candidat à l'entretien avec le jury :
  - entraînement à la prise de parole
  - valorisation de ses expériences.

### **Parcours 4 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 15h**

- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (3h)  
Une aide méthodologique de 4 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.
  - ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).
  - ✓ 1<sup>ère</sup> séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
  - ✓ 2<sup>ème</sup> séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
  - ✓ 3<sup>ème</sup> séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
  - ✓ 4<sup>ème</sup> séance : Préparation à l'entretien avec le jury.
-

### **Parcours 5 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 21h**

- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (3h)

Une aide méthodologique de 6 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.

- ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).
- ✓ 1<sup>ère</sup> séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
- ✓ 2<sup>ème</sup> séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 3<sup>ème</sup> séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 4<sup>ème</sup> séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
- ✓ 5<sup>ème</sup> séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.
- ✓ 6<sup>ème</sup> séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.

---

### **Parcours 6 : Accompagnement post jury VAE - Durée : 6h**

Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme après le passage en jury en cas de validation partielle.  
L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme.

- ✓ Analyse des résultats avec un expert du diplôme. (3h)
- ✓ Aide à la réécriture du Livret 2. (3h)